

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	05	SOCIAL	03	TRANSPORT	07
ADMINISTRATION	05	RURAL	01	ENERGIE	04

N° 2465

29 Décembre 2021

29 December 2021

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">°007/D/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°007/D/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA DU 21 DECEMBRE 2021 DECLARANT INFRACTUEUX LE DOSSIER L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">11/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE ALLANT DU SELAL NGAOUI À DJAURO-ABBA (FRONTIÈRE AVEC LA CENTRAFRIQUE) SUR UN LINÉAIRE DE 20 KM, PAR LA MISE EN FORME SUR 13 KM, LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES PAR RECHARGEMENT SUR 800 M3 ET LA CONSTRUCTION DE 07 DALOTS DE SECTION 1X1X6, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP M (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	31-12-2021

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">1615 /C/PDVIR/CUY/UTL-YDE/RPMJ/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°1615 /C/PDVIR/CUY/UTL-YDE/RPMJ/2021 DU 24 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021 DU 01 OCTOBRE 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES ADDITIONNELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME AU CAMEROUN : SECTION 5.4 ET 5.5 CARREFOUR SAFARI-CARREFOUR FABRIQUE-CARREFOUR MEBE CITY, 1387ML ; SECTION 5.6 : MOMEBELENGAL-CARREFOUR FABRIQUE, 1249 ML
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">42/21/D/CMBA/SG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°42/21/D/CMBA/SG PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005417/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMM DU 30/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) QUATRE BOUTIQUES À LA GARE ROUTIÈRE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/A/R-AD/D-F&amp;D/C-GT/SG/SIGAM/2021 DU 21/12/21</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 02/A/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAM/2021 DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°10/DC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2021 DU 30/11/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES EN QUATRE (04) LOTS DANS LES LOCALITES CI-APRES : LOT 1 DAWATA DJIKIN, LOT 2 MAYO BADJI, LOT 3 LAOURE FALKOUMRE, LOT 4 MBACKANA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO&DEO. RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PRODEL/ COMMUNE DE TIGNERE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">10/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10 /DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES 04 FORAGES ÉQUIPÉS DES PMH DANS LES VILLAGES DE DAMABIA, DE NGOLO, DE WANDEH, EP DE DJABORI, LA RÉHABILITATION D'UN FORAGE À NGOLO ET L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE DIEL, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	31-12-2021

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">No16/C/CMBA/SG/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE NO16/C/CMBA/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005417/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMM DU 30/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) QUATRE BOUTIQUES À LA GARE ROUTIÈRE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010 /C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°010_/C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA DU 21 DECEMBRE 2021 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES OUVERT N°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000039/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 000039/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 13/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00293/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CCAA.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°010/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 21 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 29 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">03/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 03/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 03/DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/DC/SCM/CD/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE L'EQUIPEMENT DES CENTRES EXISTANTS DE COLLECTE ET DE CONDITIONNEMENT DU MIEL A MEIGANGA ET A DJOHONG POUR LES PRODUCTEURS DE MIEL DES 04 COMMUNES DU DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 04/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 04/DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°04/DC/SCM/CD/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021 POUR LES ACQUISITIONS DES LOTS D'EQUIPEMENTS POUR LA PRODUCTION (RUCHES KENYANES, COMBINAISON, ENFUMOIR A MIEL, GANTS...) POUR LES PRODUCTEURS DE MIEL DES 04 COMMUNES DU DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">03/A/R-AD/D-F&amp;D/C.GT/SG/SIGAM/2021 DU 21/12/21</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 03/A/R-AD/D-F&amp;D/C.GT/SG/SIGAM/2021 DEMANDE DE COTATIONS (DC) N° 11/DC/R-AD/D-F&amp;D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2021 DU 30/11/2021 POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FOILIGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 , D'UNE SALLE DE REUNION ET D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES EN QUATRE (04) LOTS DANS LES LOCALITES CI-APRES : LOT 1 DAWATA DJIKIN, LOT 2 MAYO BADJI, LOT 3 LAOURE FALKOUMRE, LOT 4 MBACKANA, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO&amp;DEO, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PRODEL/ COMMUNE DE TIGNERE: 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000039/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 000039/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 13/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00293/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CCAA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000038/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 000038/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 07/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00292/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS GOOGLE WORKSPACE À LA CCAA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>16</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">08/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08 /DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS ET UN BLOC ADMINISTRATIF AVEC UN BLOC LATRINES ÉCOLOGIQUES À TROIS CABINES À L'EP ALHAMDOU ET LA RÉHABILITATION DE 04 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSES DANS LES EP DE ALHAMDOU (2 BLOCS), EP DJABORI ET EP GRPE 2 DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°03/2021/MP / PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 31-12-2021</p>
-----------	--

<b>17</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">1615 /C/PDVIR/CUY/UTL-YDE/RPMJ/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°1615 /C/PDVIR/CUY/UTL-YDE/RPMJ/2021 DU 24 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021 DU 01 OCTOBRE 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES ADDITIONNELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME AU CAMEROUN : SECTION 5.4 ET 5.5 CARREFOUR SAFARI-CARREFOUR FABRIQUE-CARREFOUR MEBE CITY, 1387ML ; SECTION 5.6 : MOMEBELENGAL-CARREFOUR FABRIQUE, 1249 ML</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>18</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">010/C/C-NTUI/SG/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°010/C/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 21 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 29 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>19</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">02/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 02/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 02 /DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/SCM/CD/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN PARC DE VACCINATION (DES SERINGUES DOSEURS, DES BARRES DE CONTENTION DES ANIMAUX) A MBARANG AU LIEUDIT DAMBOURA (TSOUCKEL BANO) DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>20</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">000038/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° _000038/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 07/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00292/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS GOOGLE WORKSPACE À LA CCAA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**21**

**Reference** [001675/D/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N° 001675/D/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 07/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00292/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS GOOGLE WORKSPACE À LA CCAA.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**22**

**Reference** [001682/D/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°001682/D/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU13/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00293/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CCAA.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**23**

**Reference** [11/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 120 TABLEBANCS DONC UN BLOC AVEC BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A 03 CABINES A L'EP DE YAMBA ET LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS AVEC UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES AU MARCHÉ DE YAMBA, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 28-12-2021

**24**

**Reference** [06/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 60 TABLE-BANCS, UN BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES A L'EP GROUPE 1 DE DJOHONG ET LA REHABILITATION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES A L'EP GROUPE 2 DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDPAD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 28-12-2021

**25**

**Reference** [006bis/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 15/12/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH URGENCY N°006BIS/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 15/12/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE, RESTAURANT AND RELAXATION ROOM INCLUDING LAYOUT OF OUTDOOR SPACES IN NKONGSAMBA III COUNCIL, NKONGSAMBA III SUBDIVISION, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: FEICOM / NKONGSAMBA III COUNCIL BUDGET FOR 2021

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 13-01-2022



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b> N/A  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

COMMUNIQUE N° 01/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 01/DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/SCM/CD/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT D'EAU PASTORAL (FORAGE ET CHATEAU D'EAU EQUIPE D'ABREUVORS AVEC PANNEAUX SOLAIRES A MBARANG AU LIEU DIT DAMBOURA (TSOUCKEL BANO) DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">07/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 28-12-2021
-----------	---

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLICQUE PAR LA POSE DE 31 LAMPADAIRES EN PANNEAUX SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE GANDINANG (05), YAMBA (08), YARBANG (08), NABEMO (04), BEKA (02) ET OURO ADE (04), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021.

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">10/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 28-12-2021
-----------	---

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10 /DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE + BLOC ADMINISTRATIF EQUIPEES DE 180 TABLE-BANCS DANS LES EP DE MBEWE, EP DE NDAWE ET L' EP DE YARBANG ET LA CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES CHACUN DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE : EP DE MBEWE, EP DE YARBANG ET EP DE DOUYAKA (LAMOU), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 28-12-2021
-----------	---

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 120 TABLEBANCS DONC UN AVEC BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC DES LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES A TEP DE OURO-ADE, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">08/DC/CD/CIPM/2021 DU 08 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b>  <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles  <b>Date de cloture</b> 28-12-2021
-----------	---

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/CD/CIPM/2021 DU 08 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DES PMH DANS LES LOCALITES SUIVANTES : EP DE OURO-ADE, VILLAGE NABATA (MBELLA-NGOU), VILLAGE MBEWE - HORE NIBAL ET EP DE DOUYAKA (LAMOU), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP M (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>31</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">12/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE RELIANT LE VILLAGE DAMISSA AU NIVEAU DE L'EP ET AU CSI DE OURO-ADE PAR MISE EN FORME SUR 6,5 KM, REPROFILAGE SUR 3,5 KM ET CONSTRUCTION DE 04 DALOTS DE SECTION 1X1X6 (01 DALLOT DE 3*2M), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 28-12-2021</p>
-----------	---

<b>32</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">09/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS, UN BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À TROIS CABINES CHACUN DANS LES EP DE DJABORI, EP SOBA ET EP DE WANDANDERE, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 31-12-2021</p>
-----------	---

<b>33</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">13/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 13 /DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE LATRINES ECOLOGIQUES A 03 CABINES DANS LES LOCALITES DE : EP DE BEKA-GARI, EP DE BABOUA ET AU MARCHÉ DE YARMBANG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 28-12-2021</p>
-----------	---

<b>34</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">07/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 HANGARS AU MARCHÉ DE NGAOUI (QUARTIER TACHA BOUAR), COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 31-12-2021</p>
-----------	---

<b>35</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">12/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b>          AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE 02 TRONÇONS DE ROUTE DONT L'UNE SUR L'AXE ALLANT DU VILLAGE WANDANDERE A NGAOUI SUR UN LINEAIRE DE 12 KM, PAR LA MISE EN FORME SUR 08 KM, LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES PAR RECHARGEMENT SUR 650 M3 ET LA CONSTRUCTION DE 02 DALOTS DE SECTION 1X1X6 ET L'AUTRE ALLANT DE NGAOUI AU VILLAGE DJABORI SUR UN LINEAIRE DE 08 KM, MISE EN FORME SUR 08 KM, LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES PAR RECHARGEMENT SUR 800 M3 ET LA CONSTRUCTION DE 02 DALOTS DE SECTION 1X1X6, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 31-12-2021</p>
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>36</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">010 /C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°010 /C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA DU 21 DECEMBRE 2021 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRESINTERNATIONALOUVERTN°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>37</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">2629-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° 2629-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 06/10/2021N° 2629-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 06/10/2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>38</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMAR</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°12/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMARPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°14/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10/11/2021, POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>39</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">316/CW/DG/2021 du 22/12/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 316/CW/DG/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/CAMWATERJDG/DAJM/CIPM/2021 DU 30/08/2021, POUR L'ACQUISITION DES PNEUS POUR ENTRETIENS DES VEHICULES A LA CAMWATER
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>40</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION N°066/AONO/SNI/CIPM/21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX LOTS A LA SNI
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

DECISION N°007/D/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/CSMA DU 21 DECEMBRE 2021 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Convention n°CCM 1502 01 F du 15 mai 2020 ;
- Vu** la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu** la Loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;
- Vu** le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'état et des autres entités publiques ;
- Vu** la Loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021;
- Vu** le Décret n° 2013/031 du 13 février 2013 portant organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;
- Vu** le Décret n° 2015/431 du 28 septembre 2015 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Bureau National de l'Etat Civil ;
- Vu** la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et d'es Autres entités publiques pour l'exercice 2021;
- Vu** La lettre n°2021/YAO/BL/GV/nk 1475-21 du 24 juin 2021 du Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) portant avis de non objection sur le dossier d'appel d'offres international;
- Vu** Le dossier d'appel d'offres international ouvert n°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2021 du 29 juin 2021 relatif aux travaux de construction de l'immeuble-siège du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) et de son Agence Régionale pour le Centre ;
- Vu** La lettre n°2021/YAO/BL/GV/nk 2454-21 du 11 novembre 2021 du Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) portant avis d'objection sur le rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques et financières;
- Vu** la lettre n°0046/CIPM/SEC du 01 décembre 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du BUNEC portant proposition d'attribution;
- Vu** La lettre n°000346/L/PR/MINMAP/CCM-BEC du 13 décembre 2021 du Président de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux et Equipement Collectifs (CCM-BEC) portant avis sur proposition d'attribution ;

**Considérant** les nécessités des services

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le dossier d'appel d'offres international ouvert n°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2021 du 29 juin 2021 relatif aux travaux de construction de l'immeuble-siège du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) et de son Agence Régionale pour le Centre est déclaré infructueux.

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE ALLANT DU SELAL NGAOUI À DJAURO-ABBA (FRONTIÈRE AVEC LA CENTRAFRIQUE) SUR UN LINÉAIRE DE 20 KM, PAR LA MISE EN FORME SUR 13 KM, LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES PAR RECHARGEMENT SUR 800 M3 ET LA CONSTRUCTION DE 07 DALOTS DE SECTION 1X1X6, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP M (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réhabilitation du tronçon de route allant du Selal Ngaoui à Djaouro-Abba (frontière avec la Centrafrique) sur un linéaire de 20 km, par la mise en forme sur 13 km, le traitement des points critiques par rechargement sur 800 m3 et la construction de 07 dalots de section 1x1x6, Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- SERIE RT 000 : INSTALLATIONS
- SERIE RT 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- SERIE RT 200 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
- SERIE RT 300 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
- SERIE RT 400: DIVERS.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **TERRASSEMENT & GINIE CIVIL**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de NGAOUI, Convention Financement des MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI du 15 novembre 2021

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **14 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (GRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/CNG/CIPM/2022 DU 14 DEC 2021  
Pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route allant du Selal Ngaoui à Djaouro-Abba (frontière avec la  
Centrafrique) sur un linéaire de 20 km, par la mise en forme sur 13 km, le traitement des points critiques par  
rechargement sur 800 m3 et la construction de 07 daiots de section 1x1x6, Commune de Ngaoui, Département  
Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent vingt (120) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 31 DEC 2021 , à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de NGAOUI**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **31 DEC 2021 , à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunion de la Commune de NGAOUI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un proces-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3 Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après:

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	

	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>.....29</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure

**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2, Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. ;+237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*NGAOUI le 14 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***ABDOURAMANOU LABI***

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE N°1615 /C/PDVIR/CUY/UTL-YDE/RPMJ/2021 DU 24 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021 DU 01 OCTOBRE 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES ADDITIONNELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME AU CAMEROUN : SECTION 5.4 ET 5.5 CARREFOUR SAFARI-CARREFOUR FABRIQUE-CARREFOUR MEBE CITY, 1387ML ; SECTION 5.6 : MOMEBELENGAL-CARREFOUR FABRIQUE, 1249 ML

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Nom du Projet :** *Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)*

**Pays :** *Cameroun*

**Numéro du Projet :** *P156210 ; Crédit IDA N° -6132-CM*

**Numéro de Référence de l'Avis d'Appel d'Offres :** *N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021*

**Description du Marché :** *Réalisation des travaux de voiries structurantes additionnelles dans l'Arrondissement de Yaoundé 5eme au Cameroun : section 5.4 et 5.5 Carrefour Safari-Carrefour Fabrique-Carrefour Mebe City, 1387ml ; section 5.6 : Momebelengal-Carrefour Fabrique, 1249 ml*

**Durée de la Prestation:** *vingt-six (26) mois (quatorze (14) mois pour les travaux et douze (12) mois pour la période de garantie).*

### **ADJUDICATAIRE**

-

Nom

**CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION CAMEROON OFFI**

Adresse

BP : 6532 Douala, Cameroun

**Montant de l'offre lu publiquement**

HTVA : 1 662 029 415 FCFA

TTC : 1 981 970 078 FCFA

Rabais : pas de rabais

**Montant de l'offre évaluée** (dans la monnaie de l'évaluation)

HTVA : 1 891 022 320 FCFA

TTC : 2 255 044 117 FCFA

**Montant du Marché**

HTVA : 1 891 022 320 FCFA

(dans la monnaie de l'évaluation)

### **SOUSSIONNAIRES NON RETENUS:**

-



Nom	ETS SAH DEL CAM
Adresse	BP: 5132 Yaoundé, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 228 923 085 FCFA</i>
	<i>TTC : 2 657 990 979 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	HTVA : 2 457 923 085 FCFA
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>
Nom	MAG SARL
Adresse	BP 5241 Yaoundé, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 515 522 519 FCFA</i>
	<i>TTC : 2 999 760 604 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	HTVA : 2 744 516 109 FCFA
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>
-	
Nom	ARAB COONTRACTOR
Adresse	BP : 12995 Yaoundé, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 666 450 448 FCFA</i>
	<i>TTC : 3 179 742 159 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	HTVA : 2 891 963 074 FCFA
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>
-	

Nom	RAZEL CAMEROUN
Adresse	BP : 6532 Douala, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 718 859 601 FCFA</i>
	<i>TTC : 3 242 240 074 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	<i>HTVA : 2 947 859 601 FCFA</i>
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>

YAOUNDE le 24 Décembre 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## COMMUNE DE MBANDJOCK

**DECISION MUNICIPALE N°42/21/D/CMBA/SG PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005417/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMM DU 30/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) QUATRE BOUTIQUES À LA GARE ROUTIÈRE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Mbandjock**

**Vu la Constitution ;**

**Vu la Loi N° 2007/006 du 26 Décembre 2007** portant régime financier du Cameroun ;

**Vu le Décret N° 2002/003 du 19 avril 2002** portant Code General des Impôts ;

**Vu la loi N° 2001/048 du 23 Février 2001** portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu le Décret n°2011/408 du 09décembre 2011** portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

**Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003** fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

**Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018** portant code des Marchés Publics ;

**Vu l'arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007** mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicable aux Marchés Publics de travaux ;

**Vu le Décret N° 2012/480 du 22 Octobre 2012** portant nomination de Monsieur **NANGA DANG Albert** au poste de Préfet du Département de la Haute-Sanaga ;

**Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012** portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

**Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012** modifiant et complétant certaines dispositions du **décret n°2001/048 du 23 février 2001** portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu l'Arrêté N° 000402/A/MINDDEVEL/DCTD du 03 Aout 2020** constatant l'élection du Maire à l'issu de la session ordinaire du conseil municipal du 17 Juillet 2020 dans la Commune de Mbandjock ;

**Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011** qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;

**Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018** précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du **décret n° 20018/366 du 20 juin 2018** portant Code des Marchés Publics ;

**Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012** relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés

Publics ;

**Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019** portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

**Vu Le Dossier de consultation suivant autorisation de gré à gré No 005417/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMM du 30/11/2021 (en procédure d'urgence)** pour les travaux de construction de (04) boutiques à la gare routière de Mbandjock, département de la Haute Sanaga, région du centre.

**Vu** le Budget de la Commune de Mbandjock, exercice 2021,

**D E C I D E**

*MBANDJOCK le 22 Décembre 2021*

**Article 1** : - Le soumissionnaire « **MMK GROUP** » tel : **697 58 35 96** est retenu pour les travaux de construction de **04** (04) boutiques à la gare routière de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre ; pour un montant TTC de **11 492 433** (onze millions quatre cent quatre-vingt-douze mille quatre cent trente-trois mille quatre cent trente-trois) **trois Mois**

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

**COMMUNE DE TIGNERE**

**ADDITIF N° 02/A/R-AD/D-F&D/C-GT/SG/SIGAM/2021 DEMANDE DE COTATIONS (DC)  
N°10/DC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2021 DU 30/11/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE 04 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE CHACUN D'UN BLOC  
LATRINES A 02 CELLULES EN QUATRE (04) LOTSDANS LES LOCALITES CI-APRES : LOT 1 DAWATA  
DJIKIN, LOT 2 MAYO BADJI, LOT 3 LAOURE FALKOUMRE, LOT 4 MBAKANA COMMUNE DE TIGNERE,  
DEPARTEMENT DU FARO&DEO. RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PRODEL/ COMMUNE DE  
TIGNERE 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Date et heure limite de dépôt des offres</b> Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres ..... <b>Le 23 DEC 2021, à 14 heures</b> Lieu de dépôt ..... <b>Salle des sessions de la commune de TIGNERE</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Date et heure limite de dépôt des offres</b> Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres ..... <b>Le 07 JANV 2022, à 14 heures</b> Lieu de dépôt ..... <b>Salle des sessions de la commune de TIGNERE</b></p>
2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>1, Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIGNERE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis ..... <b>Le 23 DEC 2021 à 15 heures</b> Lieu d'ouverture des plis ..... <b>Salle des sessions de la commune de TIGNERE</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>1, Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIGNERE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis ..... <b>Le 07 JANV 2022 à 15 heures</b> Lieu d'ouverture des plis ..... <b>Salle des sessions de la commune de TIGNERE</b></p> <p><b>Les restes sans changement.</b></p>

*TIGNERE le 21 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**MOHAMADOU LAMINOU**

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10 /DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES 04 FORAGES ÉQUIPÉS DES PMH DANS LES VILLAGES DE DAMABIA, DE NGOLO, DE WANDEH, EP DE DJABORI, LA RÉHABILITATION D'UN FORAGE À NGOLO ET L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE DIEL, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction des 04 forages équipés des PMH dans les villages de Damabia, de Ngolo, de Wandeh, EP de DJABORI, la réhabilitation d'un forage à Ngolo et F équipement du Centre de Santé Intégré de Diel, Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Lot 100 ; ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
- Lot 200 : FORATION
- Lot 300 : EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT
- Lot 400 : DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE
- Lot 500 ; ANALYSE ET TRAITEMENT
- Lot 600 ; REALISATION DE LA CLOTURE DU FORAGE
- Lot 700 : FOURNITURE, POSE DE LA POMPE
- Lot 800 : PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX
- Lot 900 : COMMUNICATION.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de **l'HYDRAULIQUE**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de NGAOUI, Convention Financement des MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI du 15 novembre 2021.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétaire Général de la Commune de Ngaoui ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir DU **14 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021  
Pour les travaux de construction des 04 forages équipés des PMH dans les villages de Damabia, de Ngolo, de Wandeh, EP de DJABORI, la réhabilitation d'un forage à Ngolo et l'équipement du Centre de Santé Intégré de Diel,  
Commune de Ngaoui, Département Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent vingt (120) jours calendaires**.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres μ..... **Le 31 DEC 2021, à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de NGAOUI**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 31 DEC 2021, à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Commune de NGAOUI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non

10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB:** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adainaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

NGAOUI le 14 Décembre 2021

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

**COMMUNE DE MBANDJOCK**

**COMMUNIQUE NO16/C/CMBA/SG/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL DE CONSULTATION SUIVANT L'AUTORISATION DE GRE A GRE N° 005417/L/PR/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/EMM DU 30/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE (04) QUATRE BOUTIQUES À LA GARE ROUTIÈRE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

*Le Maire de la Commune de Mbandjock*

Communique par Décision N°42/D/CMBA/SG/21

Le résultat se présente par lot comme suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
<b>MMK GROUP</b>	<b>11 500 000</b>	<b>11 492 433</b>	<b>1<sup>er</sup></b>	<b>Offre conforme et moins-Disante</b>

Le soumissionnaire « **MMK GROUP** » BP : **7449 Yaoundé, tel : 697 58 35 96** est retenu pour les travaux de construction de (04) boutiques à la gare routière de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre,

Pour un montant de FCFA onze millions quatre cent quatre-vingt-douze mille quatre cent trente-trois (**11 492 433**) TTC pour un délai de (**03**) **trois** mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la **Mairie de Mbandjock** dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous Quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

*MBANDJOCK le 22 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**NYANGO'O EPSE BIKME Angèle**

## BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**COMMUNIQUE N°010\_/C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA DU 21 DECEMBRE 2021 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :**

En application des dispositions de la Section I portant instructions aux soumissionnaires du dossier d'appel d'offres international ouvert n°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2021 du 29 juin 2021 relatif aux travaux de construction de l'immeuble-siège du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) et de son Agence Régionale pour le Centre ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Vu la lettre n°000346/L/PR/MINMAP/CCM-BEC du 13 décembre 2021 du Président de la Commission Centrale de Coordination des Marchés des Travaux et Equipement Collectifs (CCM-BEC) portant avis sur proposition d'attribution ;

Vu la lettre n°2021/YAO/BL/GV/nk 2454-21 du 11 novembre 2021 du Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) portant avis d'objection sur la proposition d'attribution du marché des travaux ;

Les résultats dudit appel d'offres se présentent comme suit :

<b>N° du lot</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Montant HTVA (FCFA)</b>	<b>Montant HTVA (FCFA) corrigé</b>	<b>Délai d'exécution</b>	<b>Observations</b>
------------------	--------------------	--------------------------------	--	------------------------------	---------------------

Lot unique	<b>SOCIETE ARMADA SA</b>	-	-	-	<p>Éliminé pour non-respect des critères de qualification ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation des fondations spéciales, au titre des références pour l'expérience spécifique, ne saurait être prise en compte au regard des éléments fournis, peu étayés ;</li> <li>- Non présentation de documents ESSS (L'engagement au respect des spécification ESSS de l'exécution des travaux ne peut suffire pour remplir ce critère) ;</li> <li>- Méthodologie décrite qui ne mentionne pas les fondations sous pieux à réaliser, ne satisfait pas non plus à ce critère ; les marchés présentés au titre de l'expérience ESSS, identiques à ceux de l'expérience spécifique, présentent des dates différentes (signature, réception des travaux) ;</li> <li>- Cartes de grises de deux camions présentés au titre du matériel, disposent du même numéro de série</li> <li>- Usage de faux documents (la certification fournie dans l'offre est un faux document, la société Armada ne figure pas dans la base de certifiés du BUREAU VERITAS).</li> </ul>
	<b>CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING CO.LTD</b>	-	-	-	Éliminé, offre financière supérieure à l'enveloppe prévisionnel.
	<b>SOCIETE BUNS</b>	-	-	-	Éliminé, offre financière supérieure à l'enveloppe prévisionnel.



	<p><b>GROUPE DPE INTERNATIONAL</b></p>	-	-	-	<p>Éliminé pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la capacité financières</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience spécifique</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience spécifique de construction ;</li> <li>- Non satisfaction du critère relatif à la certification ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction du critère relatif à la documentation ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction du critère relatif aux experts ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au du personnel clé ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au matériel clé.</li> </ul>
--	--	---	---	---	---

	<p align="center"><b>GROUPEMENT EBM/AFCORP-TCHAD SA</b></p>	-	-	-	<p>Éliminé pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience spécifique de construction ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience spécifique</li> <li>- Non satisfaction du critère relatif à la documentation ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au du personnel clé (directeur des travaux, responsable travaux lots électricité, responsable qualité).</li> </ul>
	<p align="center"><b>CHINA MACHINERY ENGINEERING CORPORATION</b></p>	-	-	-	<p>Éliminé pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la nationalité (ELI-1.1 non produit) ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif aux antécédents de non-exécution de marché (ANT-2 non produit) ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif aux litiges en instance ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la documentation ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience du personnel clé (expert santé et sécurité) ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au matériel clé.</li> </ul>



	<b>GROUPEMENT ARNO SA ET          LES BATISSEURS REUNIS</b>	-	-	-	<p>Eliminé pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la nationalité (ELI-1.1 non produit) ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif aux antécédents de non-exécution de marché (ANT-2 non produit) ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la capacité financières</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au chiffre d'affaire annuel minimum ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au critère général de de construction ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience spécifique</li> <li>- Non satisfaction du critère relatif à la documentation ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction du critère relatif à l'expérience spécifique de construction</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la documentation ESSS</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience du personnel clé ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au matériel clé.</li> </ul>
--	---	---	---	---	---







YAOUNDE le 21 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**YOMO ALEXANDRE MARIE**

**CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY**

**COMMUNIQUE N° 000039/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 13/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00293/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CCAA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>AXE SERVICES SARL</b>  Tél : 678 78 36 69 / 655 39 36 73	Fourniture d'un service d'impression centralisé à la CCAA	78 371 000 FCFA	Douze (12) mois

Le Directeur Général de **AXE SERVICES SARL** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 13 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## COMMUNE DE NTUI

**DECISION N°010/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 21 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 29 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NTUI (AUTORITE CONTRACTANTE),

- **Vu** la constitution ;
- **Vu** la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- **Vu** La loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- **Vu** la loi n° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- **Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- **Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics;
- **Vu** Le Décret n°2012//075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics;
- **Vu** Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
- **Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- **Vu** La circulaire N° 242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- **Vu** L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 29 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
- **Vu** Le Procès-verbal d'ouverture des plis n°027/PV/C-NTUI/CIPM/2021 du 30 Novembre 2021 ;
- **Vu** Le rapport d'analyse des offres de la Sous-commission d'analyse des offres;
- **Vu** La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, issue du Procès-verbal n° 028/PV/C-NTUI/CIPM /2021 du 15 Décembre 2021.

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Le soumissionnaire **N.G.H SARL TEL.: 699 246 315**, est retenu pour l'**acquisition du mobilier et des équipements de l'Hôtel de ville de Ntui, dans la Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.**

Pour le montant **TTC de 98 787 317 (quatre-vingt-dix-huit millions sept cent quatre-vingt-sept mille trois cent dix-sept) francs CFA** et un délai d'exécution de **trente (30) jours calendaires.**

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-





YAOUNDE le 21 Décembre 2021

Le MAIRE

**MANDOH Georges marcel**

**SYNDICAT DES COMMUNES DU MBERE**

**COMMUNIQUE N° 03/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 03/DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°03/DC/SCM/CD/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE L'EQUIPEMENT DES CENTRES EXISTANTS DE COLLECTE ET DE CONDITIONNEMENT DU MIEL A MEIGANGA ET A DJOHONG POUR LES PRODUCTEURS DE MIEL DES 04 COMMUNES DU DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PRESIDENT DU SYNCOM - MBERE**, porte à la connaissance du public que ;

Par Décision N° 03/DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021

L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
Président SYNCOM - MBERE	Djohong et Meiganga	ETS JULIA BUSINESS CENTER, B.P. : 3824 Yaoundé - Messa, Tél. : 694 95 39 61	Trente-cinq millions cent seize mille six cent trente (35.116.630) Francs CFA	Trente-cinq millions cent seize mille six cent trente (35.116.630) Francs CFA	Trois (03) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Permanent du SYNCOM - Mbéré à Meiganga, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MEIGANGA le 3 Décembre 2021

Le PRÉSIDENT

**ISSAMA OUMAROU**

# SYNDICAT DES COMMUNES DU MBERE

**COMMUNIQUE N° 04/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 04/DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°04/DC/SCM/CD/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021 POUR LES ACQUISITIONS DES LOTS D'EQUIPEMENTS POUR LA PRODUCTION (RUCHES KENYANES, COMBINAISON, ENFUMOIR A MIEL, GANTS...) POUR LES PRODUCTEURS DE MIEL DES 04 COMMUNES DU DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE PRESIDENT DU SYNCOM - MBERE**, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 04/DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021

L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
Président SYNCOM - MBERE	Djohong et Meiganga	Ets ODJ, B.P.: Ngaoundéré, Tél.: 693 77 27 45/ 659 08 40 00	Dix-neuf millions neuf cent quatre vingt- seize (19 996 000) Francs CFA	Dix-neuf millions neuf cent quatre vingt- seize (19 996 000) Francs CFA	Deux (02) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Permanent du SYNCOM - Mbéré à Meiganga, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MEIGANGA le 3 Décembre 2021

Le PRÉSIDENT

**ISSAMA OUMAROU**

## COMMUNE DE TIGNERE

**ADDITIF N° 03/A/R-AD/D-F&D/C.GT/SG/SIGAM/2021 DEMANDE DE COTATIONS (DC) N° 11/DC/R-AD/D-F&D/C.TG/CIPM-C.TIG/ST/2021 DU 30/11/2021 POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FOILIGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE EQUIPE CHACUN D'UNE BORNE FONTAINE, DEUX (02) ABREUVOIRS DE 15M ET UN (01) ABREUVOIR DE 7M, D'UN CHATEAU D'EAU DE 6,28M3 , D'UNE SALLE DE REUNION ET D'UN BLOC LATRINES A 02 CELLULES EN QUATRE (04) LOTS DANS LES LOCALITES CI-APRES : LOT 1 DAWATA DJIKIN, LOT 2 MAYO BADJI, LOT 3 LAOURE FALKOUMRE, LOT 4 MBAKANA, COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DU FARO&DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PRODEL/ COMMUNE DE TIGNERE: 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

<b>1</b>	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>Date et heure limite de dépôt des offres</b></p> <p>Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.          Date limite de réception des offres..... <b>Le 23 DEC 2021, 14 heures</b>          Lieu de dépôt .... <b>Salle des sessions de la commune de TIGNERE</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Date et heure limite de dépôt des offres</b></p> <p>Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.          Date limite de réception des offres..... <b>Le 07 JANV 2022, 14 heures</b>          Lieu de dépôt .... <b>Salle des sessions de la commune de TIGNERE</b></p>
<b>2</b>	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIGNERE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.          Date et heure d'ouverture des plis.... <b>Le 23 DEC 2021 , à 15 heures</b>          Lieu d'ouverture des plis .... <b>Salle des sessions de la commune de TIGNERE</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIGNERE en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.          Date et heure d'ouverture des plis.... <b>Le 07 JANV 2022 , à 15 heures</b>          Lieu d'ouverture des plis .... <b>Salle des sessions de la commune de TIGNERE</b></p> <p><b>Les Restes sans changement.</b></p>

*TIGNERE le 21 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**MOHAMADOU LAMINOU**

**CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY**

**COMMUNIQUE N° 000039/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 13/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00293/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CCAA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>AXE SERVICES SARL</b>  Tél : 678 78 36 69 / 655 39 36 73	Fourniture d'un service d'impression centralisé à la CCAA	78 371 000 FCFA	Douze (12) mois

Le Directeur Général de **AXE SERVICES SARL** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 13 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ASSOUMOU KOKI Paule**

**CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY**

**COMMUNIQUE N° \_000038/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 07/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00292/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS GOOGLE WORKSPACE À LA CCAA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>N2T Solutions</b>  B.P : 20 189 Yaoundé  Tél : 678 98 69 89	Fourniture de comptes utilisateurs Google Workspace à la CCAA	83 534 625 FCFA	Trente-six (36) mois

Le Directeur Général de **N2T Solutions** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08 /DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS ET UN BLOC ADMINISTRATIF AVEC UN BLOC LATRINES ÉCOLOGIQUES À TROIS CABINES À L'EP ALHAMDOU ET LA RÉHABILITATION DE 04 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSES DANS LES EP DE ALHAMDOU (2 BLOCS), EP DJABORI ET EP GRPE 2 DE NGAOUI, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA\_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°03/2021/MP / PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bloc de 02 Salles de classes équipées de 60 Table-bancs et un bloc administratif avec un bloc latrines écologiques à trois cabines à l'EP Alhamdou et la réhabilitation de 04 blocs de 02 Salles de classes dans les EP de ALHAMDOU (2 blocs), EP DJABORI et EP Grpe 2 de Ngaoui, Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE-COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE
- REVETEMENT
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de **NGAOUI, Convention Financement des MP N°03/2021/MF/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI du 15 novembre 2021.**

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui ou la cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **14 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS  
N° 08 /DC/CNG/CIPM/202J DU 24 DEC 2021

*Pour les travaux de construction d'un bloc de 02 Salles de classes équipées de 60 Table-bancs et un bloc administratif avec un bloc latrines écologiques à trois cabines à l'EP Alhamdou et la réhabilitation de 04 blocs de 02 Salles de classes dans les EP de ALHAMDOU (2 blocs), EP DJABORI et EP Grpe 2 de Ngaoui, Commune de Ngaoui, Département Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent vingt (120) Jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 31 DEC 2021, à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de NGAOUI**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 31 DEC 2021, à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunion de la Commune de NGAOUI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31 ).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC	Oui/Non
	Intercalaires couleurs	Oui/Non
	Lisibilité	Oui/Non
	Paagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches	Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location)	Oui/Non
	Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location)	Oui/Non
	Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	

	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*NGAOUI le 14 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***ABDOURAMANOU LABI***

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE N°1615 /C/PDVIR/CUY/UTL-YDE/RPMJ/2021 DU 24 DECEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021 DU 01 OCTOBRE 2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIES STRUCTURANTES ADDITIONNELLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5ÈME AU CAMEROUN : SECTION 5.4 ET 5.5 CARREFOUR SAFARI-CARREFOUR FABRIQUE-CARREFOUR MEBE CITY, 1387ML ; SECTION 5.6 : MOMEBELENGAL-CARREFOUR FABRIQUE, 1249 ML

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Nom du Projet :** *Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)*

**Pays :** *Cameroun*

**Numéro du Projet :** *P156210 ; Crédit IDA N° -6132-CM*

**Numéro de Référence de l'Avis d'Appel d'Offres :** *N°033/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/2021*

**Description du Marché :** *Réalisation des travaux de voiries structurantes additionnelles dans l'Arrondissement de Yaoundé 5eme au Cameroun : section 5.4 et 5.5 Carrefour Safari-Carrefour Fabrique-Carrefour Mebe City, 1387ml ; section 5.6 : Momebelengal-Carrefour Fabrique, 1249 ml*

**Durée de la Prestation:** *vingt-six (26) mois (quatorze (14) mois pour les travaux et douze (12) mois pour la période de garantie).*

### ADJUDICATAIRE

-

Nom

**CHINA ROAD AND BRIDGE CORPORATION CAMEROON OFFI**

Adresse

BP : 6532 Douala, Cameroun

**Montant de l'offre lu publiquement**

HTVA : 1 662 029 415 FCFA

TTC : 1 981 970 078 FCFA

Rabais : pas de rabais

**Montant de l'offre évaluée** (dans la monnaie de l'évaluation)

HTVA : 1 891 022 320 FCFA

TTC : 2 255 044 117 FCFA

**Montant du Marché**

HTVA : 1 891 022 320 FCFA

(dans la monnaie de l'évaluation)

### SOUSSIONNAIRES NON RETENUS:

-



Nom	ETS SAH DEL CAM
Adresse	BP: 5132 Yaoundé, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 228 923 085 FCFA</i>
	<i>TTC : 2 657 990 979 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	HTVA : 2 457 923 085 FCFA
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>
Nom	MAG SARL
Adresse	BP 5241 Yaoundé, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 515 522 519 FCFA</i>
	<i>TTC : 2 999 760 604 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	HTVA : 2 744 516 109 FCFA
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>
-	
Nom	ARAB COONTRACTOR
Adresse	BP : 12995 Yaoundé, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 666 450 448 FCFA</i>
	<i>TTC : 3 179 742 159 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	HTVA : 2 891 963 074 FCFA
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>
-	

Nom	RAZEL CAMEROUN
Adresse	BP : 6532 Douala, Cameroun
<b>Montant de l'offre lu publiquement</b>	<i>HTVA : 2 718 859 601 FCFA</i>
	<i>TTC : 3 242 240 074 FCFA</i>
	Rabais : pas de rabais
<b>Montant de l'offre évaluée</b>	<i>HTVA : 2 947 859 601 FCFA</i>
(Dans la monnaie de l'évaluation)	
<b>Motif du rejet</b>	<b><i>Offre conforme pour l'essentiel mais pas la moins disante</i></b>

YAOUNDE le 24 Décembre 2021

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

**COMMUNE DE NTUI**

**COMMUNIQUE N°010/C/C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 21 DÉCEMBRE 2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/ C-NTUI/SG/CIPM/2021 DU 29 OCTOBRE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NTUI, DANS LA COMMUNE DE NTUI, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le **Maire de la Commune de Ntui** communique,

Par **Décision N°010/D/C-NTUI/SG/CIPM/2021 du 21 Décembre 2021**

Le résultat de l'Appel d'Offres susmentionné se présente comme suit :

Lot de Soumission	Soumissionnaire	Note technique		Montant corrigé de l'Offre TTC en FCFA	Programme
Lot unique	<b>N.G.H SARL TEL.: 699 246 315</b>	16/21		<b>98 787 317</b>	2021 et su

Le soumissionnaire **N.G.H SARL TEL.: 699 246 315**, est retenu pour l'acquisition du mobilier et des équipements Commune de Ntui, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

Pour le montant **TTC de 98 787 317 (quatre-vingt-dix-huit millions sept cent quatre-vingt-sept mille trois cent dix-sept) francs CFA (30) jours calendaires.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 21 Décembre 2021

Le MAIRE

**MANDOH Georges marcel**

# SYNDICAT DES COMMUNES DU MBERE

**COMMUNIQUE N° 02/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 02 /DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/SCM/CD/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT D'UN PARC DE VACCINATION (DES SERINGUES DOSEURS, DES BARRES DE CONTENTION DES ANIMAUX) A MBARANG AU LIEUDIT DAMBOURA (TSOUCKEL BANO) DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE PRESIDENT DU SYNCOM - MBERE**, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 02/DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021

L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
Président SYNCOM - MBERE	Mbarang au lieudit Damboura (Tsouckel Bano)	ETS JULIA BUSINESS CENTER, B.P. : 3824 Yaoundé - Messa, Tél. : 694 95 39 61	Vingt-huit millions huit cent quatrevingt-seize mille neuf cent vingt-huit (28 896 928) Francs CFA	Vingt-huit millions huit cent quatrevingt-seize mille neuf cent vingt-huit (28 896 928) Francs CFA	Trois (03) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Permanent du SYNCOM - Mbéré à Meiganga, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

MEIGANGA le 3 Décembre 2021

Le PRÉSIDENT

**ISSAMA OUMAROU**

**CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY**

**COMMUNIQUE N° \_000038/C/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 07/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00292/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS GOOGLE WORKSPACE À LA CCAA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

N°	Attributaire	Objet	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>N2T Solutions</b>  B.P : 20 189 Yaoundé  Tél : 678 98 69 89	Fourniture de comptes utilisateurs Google Workspace à la CCAA	83 534 625 FCFA	Trente-six (36) mois

Le Directeur Général de **N2T Solutions** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N° 001675/D/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU 07/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00292/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE DE COMPTES UTILISATEURS GOOGLE WORKSPACE À LA CCAA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL**

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
- Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2019/174 du 09 avril 2019 portant réorganisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épouse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N°00292/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 du 07/10/2021 pour la fourniture de comptes utilisateurs Google Workspace à la CCAA.

●

Considérant les nécessités de service

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné suivant les modalités ci-après :

N°	Attributaire	Objet	Montant TTC	Délai d'exécution
1	<b>N2T Solutions</b>  B.P : 20 189 Yaoundé  Tél : 678 98 69 89	Fourniture de comptes utilisateurs Google Workspace à la CCAA	83 534 625 FCFA	Trente-six (36) mois

**Article 2** : le Directeur Général de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

**Article 3** : les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur la **Tâche 4040 1004** et la **Ligne 201 001** du budget de la CCAA.

**Article 4** : la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-



## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**DECISION N°001682/D/CCAA/DG/DT/DSI/SDMP/SMI DU13/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°00293/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 DU 07/10/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE D'IMPRESSION CENTRALISÉ À LA CCAA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;
- Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
- Vu la Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N°2019/174 du 09 avril 2019 portant réorganisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;
- Vu La résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épouse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;
- Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N°00293/AONO/CCAA/CIPM/ 2021 du 07/10/2021 pour la fourniture d'un service d'impression centralisé à la CCAA.

Considérant les nécessités de service

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné suivant les modalités ci-après :

**Article 2** : le Directeur Général de ladite entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

**Article3** : les dépenses relatives à l'exécution desdites prestations seront imputées sur la **Tâche 4040 1003** et la **Ligne 610 021** du budget de la CCAA.

**Article4** : la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin

YAOUNDE le 13 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 120  
TABLEBANCS DONC UN BLOC AVEC BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES  
A 03 CABINES A L'EP DE YAMBA ET LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS AVEC UN  
BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES AU MARCHÉ DE YAMBA, COMMUNE DE  
DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA  
18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15  
NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs donc un bloc avec bloc administratif et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à l'EP de Yamba et la construction d'un hangar de 48 comptoirs avec un bloc de latrines écologiques à trois cabines au marché de Yamba, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention **des BATIMENTS**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 15 novembre 2021.

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **09 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. ; (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°11/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux de construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs donc un bloc avec bloc administratif et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à PEP de Yamba et la construction d'un hangar de 48 comptoirs avec un bloc de latrines écologiques à trois cabines au marché de Yamba, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent cinquante (150) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres.... **Le 28 DEC 2021 à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis..... **Le 28 DEC 2021 , à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31 ).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

## 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaraliou des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non

10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire «Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

DJOHONG le 9 Décembre 2021

Le MAIRE

**ISSAMA OUMAROU**

## COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 06/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 60 TABLE-BANCS, UN BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES A L'EP GROUPE 1 DE DJOHONG ET LA REHABILITATION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES A L'EP GROUPE 2 DE DJOHONG, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA  
FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP  
N°02/2021/MP/PNDPAD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bloc de 02 salles de classe + bloc administratif équipées de 60 table-bancs avec latrines à trois cabines à l'EP Grpel de Djohong et la réhabilitation de deux blocs de 02 salles de classe avec la construction de 02 blocs de latrine à trois cabines à l'EP Grpe2 de Djohong, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des **BATIMENTS**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 15 novembre 2021.

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du 09 DEC 2021 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les Jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°06/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe + bloc administratif équipées de 60 table-bancs avec latrines à trois cabines à l'EP Grpel de Djohong et la réhabilitation de deux blocs de 02 salles de classe avec la construction de 02 blocs de latrine à trois cabines à l'EP Grpe2 de Djohong, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent cinquante (150) jours calendaires.**

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 28 DEC 2021, à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis..... **Le 28 DEC 2021, à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3 Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2- Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC	Oui/Non
	Intercalaires couleurs	Oui/Non
	Lisibilité	Oui/Non
	Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches	Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	Oui/Non
	- Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	- Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location)	Oui/Non
	-Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location)	Oui/Non
	- Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet	Oui/Non
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux	Oui/Non
	-Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché	Oui/Non
	-Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours	Oui/Non
	-Planning des approvisionnements du chantier	Oui/Non
	-Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non

11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

DJOHONG le 9 Décembre 2021

Le MAIRE

**ISSAMA OUMAROU**

## COMMUNE DE NKONGSAMBA 3E

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH URGENCY N°006BIS/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 15/12/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE, RESTAURANT AND RELAXATION ROOM INCLUDING LAYOUT OF OUTDOOR SPACES IN NKONGSAMBA III COUNCIL, NKONGSAMBA III SUBDIVISION, MOUNGO DIVISION, LITTORAL REGION FINANCING: FEICOM / NKONGSAMBA III COUNCIL BUDGET FOR 2021**

**FINANCING**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the FEICOM AND NKONGSAMBA III COUNCIL BUDGET 2021, the Lord Mayor of NKONGSAMBA III Council, Contracting Authority, here by launches with urgency, an open national invitation to tender for the construction work Of fence and layout of outdoor spaces including restaurant and relaxation room in Nkongsamba III council, Nkongsamba III subdivision, Moungo Division, Littoral Region.

### 2. Nature of services

The works subjects of this contract include:

- Preliminary works;
- Earthworks;
- Foundation;
- Masonry elevation;
- Framework and roofing;
- Carpentry;
- Electric installation;
- Painting;
- Various networks.

### 3. Estimated cost

The estimated cost of the operation is **155 550 706 (One hundred and fifty-five million, five hundred and fifteen thousand seven hundred and six)** CFA francs.

### 4. allotment

The works shall be divided into one (01) single lot.

### 5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all enterprises of concerned with Cameroonian law that fulfill the required administrative, financial and technical capacities.

### 6. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the FEICOM AND Nkongsamba 3ème COUNCIL BUDGET of the 2021 financial year;

### 7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours near of Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79, as

**8. Acquisition of tender file**

The file may be obtained during working hours near of Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79as soon as this notice is published against the payment of a non refundable sum of **200,000 (Two hundred thousand) francs CFA**, at the **Municipal Treasure of Nkongsamba 3ème Council in Nkongsamba**.

**9. Submission of bids**

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79no later than **13/01/2022** at **12 am**, local time, and carry the inscription:

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH URGENCY  
N°006bis/ONIT/CAN3/ITB/2021 OF THE 15/12/2021**

**FOR THE CONSTRUCTION OF THE FENCE, RESTAURANT AND RELAXATION ROOM INCLUDING LAYOUT  
OF OUTDOOR SPACES IN NKONGSAMBA III COUNCIL, NKONGSAMBA III SUBDIVISION, MOUNGO DIVISION,  
LITTORAL REGION**

**“TO BE OPPEDED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION”**

**10. Delivery deadline**

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be **six (06) months** as from the date of notification of the Service Order indicating the starting date of works.

**11. Bid bond**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the in document 12 of the tender file of an amount of **3 111 014 (Tree million one hundred eleven thousand fourteen)** francs CFA, and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

**12. Admissibility of bids**

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produces in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer ...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three (03) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of tender file shall be declared inadmissible. Especially, the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

**13. Opening of bids**

The bids shall be opened in single phase, on the **13/01/2022** at **1 a pm**, local time, by the Nkongsamba 3 City Council Internal Tenders Board, at the Nkongsamba 3 City Hall

Only bidders may attend or duly represented by a person of their choice.

## 14. Evaluation criteria

The evaluation of offers must be done in three levels: administrative, technical and financial, through the eliminatory criteria and essential criteria following binary method of "Yes" or "No".

### Eliminatory criteria:

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to execute works subject of the tender. They should not be marked. They should be determined depending on the nature and the content of works to be executed.

They are in particular:

- absence of a single administrative document 48 hour after the opening of bid;
- declaration of not abandon of chantier;
- omission of a quantified estimated unit price;
- used of non authentic document;
- false declaration or fraudulent document;
- absence of provision of submission
- non conformity of the submission model;
- Non acceptance terms of contract (projet of contract non paraphed, signed and date) ;

### Essential criteria:

The essential criteria are the fundamental or key ones that will help to measure the financial and technical capacity of candidates wishing to execute the works subject of the tender. They are:

- General presentation of the offer;
- Experience of the enterprise;
- Qualification and experience of the supervisory personnel;
- Availability of essential equipment and materials;
- Methodology (organization, planning, realization,...), adopted in executing works;
- Financial capacity.

At the end of the technical evaluation, the financial bids of tenders who have not been eliminated will be evaluated. The financial evaluation will be based on the presentation of documents following the specifications of the tender file and on the corrected amount of the bidder's offer. It will consist in the analysis of the coherence in prices, as well as the verification of the calculations and the totals, and all the related prescriptions.

## 15. Award

The award of the contract shall be done to the bidder having presented offers in conformity, administratively, technically and financially, and evaluated as being financially the lowest bid.

## 16. Validity of bids

Bidders will remain committed to the offers for ninety (90) days, from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Complementary information

Complementary information may be obtained during working hours near of Internal Organ for Administrative Management of Public Contracts of the Nkongsamba 3 City Council, P.O. Box 796; Phone : 651 04 14 61/656 19 04 79

*NKONGSAMBA le 15 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

***EYIDI NEE EBODIAM Yvonne***

## SYNDICAT DES COMMUNES DU MBERE

**COMMUNIQUE N° 01/C/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION N° 01/DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/SCM/CD/CIPM/2021 DU 15 NOVEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT D'EAU PASTORAL (FORAGE ET CHATEAU D'EAU EQUIPE D'ABREUVORS AVEC PANNEAUX SOLAIRES A MBARANG AU LIEU DIT DAMBOURA (TSOUCKEL BANO) DANS LA COMMUNE DE MEIGANGA DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DU SYNCOM - MBERE, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 01 /DM/SCM/SP/2021 DU 03 DEC 2021

L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant ;

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
Président SYNCOM - MBERE	Mbarang au lieudit Damboura (Tsouckel Bano)	Ets KALIPHA, B.P. 529 Ngaoundéré, Tél. : 677 97 00 19 / 695 82 00 89	Vingt-trois millions trois cent trente neuf mille cinq cents (23.339.500) Francs CFA	Vingt-trois millions trois cent trente-neuf mille cinq cents (23.339.500) Francs CFA	Trois (03) mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter au Secrétariat Permanent du SYNCOM - Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de L.ettre Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MEIGANGA le 3 Décembre 2021

Le PRÉSIDENT

**ISSAMA OUMAROU**

## COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLICQUE PAR LA POSE DE 31 LAMPADAIRES EN PANNEAUX SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE GANDINANG (05), YAMBA (08), YARBANG (08), NABEMO (04), BEKA (02) ET OURO ADE (04), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021.**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur l'éclairage public par la pose de 31 lampadaires en panneaux solaires dans les localités de Gandinang (05), Yamba (08), Yarbang (08), Nabémo (04), Béka (02) et Ouro Adé (04), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- TRAVAUX PRÉLIMINAIRES
- TERRASSEMENTS
- OUVRAGES EN INFRASTRUCTURE
- AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIAUX ENVIRONNEMENTAUX
- COMMUNICATION.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des **ELECTRICITE**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 15 novembre 2021.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du 09 DEC 2021 aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°06/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux d'éclairage publique par la pose de 31 lampadaires en panneaux solaires dans les localités de Gandinang (05), Yamba (08), Yabang (08), Nabémo (04), Béka (02) et Ouro Adé (04), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent cinquante (150) Jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 28 DEC 2021 à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis.....**Le 28 DEC 2021 Le , à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	

	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra ; une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*DJOHONG le 9 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**ISSAMA OUMAROU**

## COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10 /DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE + BLOC ADMINISTRATIF EQUIPEES DE 180 TABLE-BANCS DANS LES EP DE MBEWE, EP DE NDAWE ET L' EP DE YARBANG ET LA CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE LATRINES ECOLOGIQUES A TROIS CABINES CHACUN DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE : EP DE MBEWE, EP DE YARBANG ET EP DE DOUYAKA (LAMO), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 03 blocs de 02 salles de classe + bloc administratif équipées de 180 table-bancs dans les EP de Mbéwé, EP de Ndawé et l'EP de Yarbang et la construction de 03 blocs de latrines écologiques à trois cabines chacun dans les Ecoles Publiques de : EP de Mbéwé, EP de Yarbang et EP de Douyaka (Lamou), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des **BATIMENTS**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MF N° 02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 15 novembre 2021.

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **09 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. ; (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux de construction de 03 blocs de 02 salles de classe + bloc administratif équipées de 180 table-bancs dans les EP de Mbéwé, EP de Ndawé et l'EP de Yambang et la construction de 03 blocs de latrines écologiques à trois cabines chacun dans les Ecoles Publiques de : EP de Mbéwé, EP de Yambang et EP de Douyaka (Lamou), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent cinquante (150) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 28 DEC 2021 , à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 28/12/2021. à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

## 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non

10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*DJOHONG le 9 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**ISSAMA OUMAROU**

## COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 120  
TABLEBANCS DONC UN AVEC BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC DES LATRINES ECOLOGIQUES A  
TROIS CABINES A TEP DE OURO-ADE, COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION  
DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP  
N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs donc un avec bloc administratif et un bloc des latrines écologiques à trois cabines à l'EP de OURO-ADE, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention **des BATIMENTS**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MF N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 15 novembre 2021.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **09 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°09/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux de construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs donc un avec bloc administratif et un bloc des latrines écologiques à trois cabines à PEP de OURO-ADE, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de PAdamaoua  
A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent cinquante (150) jours calendaires.**

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 28 DEC 2021 , à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 28 DEC 2021 à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :



Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.



**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il conclut la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*DJOHONG le 9 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**ISSAMA OUMAROU**

**COMMUNE DE DJOHONG**

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/CD/CIPM/2021 DU 08 DEC 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DES PMH DANS LES LOCALITES  
SUIVANTES : EP DE OURO-ADE, VILLAGE NABATA (MBELLA-NGOU), VILLAGE MBEWE - HORE NIBAL  
ET EP DE DOUYAKA (LAMO), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE  
L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP M (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP  
N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Consistance des prestations**

Les travaux à réaliser portent sur la construction de quatre (04) forages équipés des PMH dans les localités suivantes : EP de Ouro-Adé, village NABATA (MBELLA-NGOU), village Mbéwé - Horé Nibal et EP de Douyaka (Lamou), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER ;
- FORAGE;
- EQUIPEMENT - DEVELOPPEMENT ;
- DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE;
- ANALYSE ET TRAITEMENT ;
- REALISATION DE LA SUPERSTRUCTURE ;
- POSE DE LA POMPE ;
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX ;
- COMMUNICATION.

**2. Participation et origine**

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des HYDRAULIQUE.

**3. Financement**

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 15 novembre 2021.

**4. Consultation du Dossier**

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **09 Décembre 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. ; (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux de construction de quatre (04) forages équipés des PMH dans les localités suivantes : EP de Ouro-Adé, village NABATA (MBELLA-NGOU), village Mbéwé - Horé Nibal et EP de Douyaka (Lamou), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de cent cinquante (150) jours calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 28 DEC 2021 ,à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 28 DEC 2021, à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3 Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31 ).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non

	<b>Total des oui</b>	...../29
--	----------------------	----------

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

### 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

### 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

DJOHONG le 9 Décembre 2021

Le MAIRE

**ISSAMA OUMAROU**

## COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE RELIANT LE VILLAGE DAMISSA AU NIVEAU DE L'EP ET AU CSI DE OURO-ADE PAR MISE EN FORME SUR 6,5 KM, REPROFILAGE SUR 3,5 KM ET CONSTRUCTION DE 04 DALOTS DE SECTION 1X1X6 (01 DALLOT DE 3\*2M), COMMUNE DE DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réhabilitation de la piste rurale reliant le village Damissa au niveau de l'EP et au CSI de Ouro-Adé par mise en forme sur 6,5 km, reprofilage sur 3,5 km et construction de 04 dalots de section 1x1x6 (01 dallot de 3 \*2m), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- SERIE RT 000 : INSTALLATIONS
- SERIE RT 100: NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- SERIE-RT200: ASSAINISSEMENT-DRAINAGE
- CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 3,00X2,00
- TERRASSEMENT
- SERIE RT300 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
- SERIE RT400 : DVIERS
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des **TERRASSEMENT & GENIE CIVIL**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/P1VDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du **15 novembre 2021**.

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **09 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux de réhabilitation de la piste rurale reliant le village Damissa au niveau de TEP et au CSX de Ouro-Adé par mise en forme sur 6,5 km, reprofilage sur 3,5 km et construction de 04 dalots de section 1x1x6 (01 dallot de 3\*2m), Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent cinquante (150) Jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 28 DEC 2021 , à 11 heures 00**

lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 28 DEC 2021 , à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation



## 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)

- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC	Oui/Non
	Intercalaires couleurs	Oui/Non
	Lisibilité	Oui/Non
	Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches	Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location)	Oui/Non
	Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location)	Oui/Non
	Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet	Oui/Non
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux	Oui/Non
	-Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché	Oui/Non
	-Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours	Oui/Non
	-Planning des approvisionnements du chantier	Oui/Non
	- Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non

10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB** : Seules les offi-es ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*DJOHONG le 9 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**ISSAMA OUMAROU**

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS, UN BLOC ADMINISTRATIF ET UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À TROIS CABINES CHACUN DANS LES EP DE DJABORI, EP SOBA ET EP DE WANDANDERE, COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 03 blocs de 02 salles de classe équipées de 60 table-bancs, un bloc administratif et un bloc de latrines écologiques à trois cabines chacun dans les EP de DJABORI, EP SOBA et EP de WANDANDERE, Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE-
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE-COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE
- REVETEMENT
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de NGAOUI, Convention Financement des MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI du 15 novembre 2021.

#### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui à la cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **14 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74,34, dès publication et affichage du présent avis.

#### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

#### 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/CNG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021  
Pour les travaux de construction de 03 blocs de 02 salles de classe équipées de 60 table-bancs, un bloc administratif  
et un bloc de latrines écologiques à trois cabines chacun dans les EP de DJABORI, EP SOBA et EP de  
WANDANDERE,  
Commune de Ngaoui, Département Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

#### 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent vingt (120) Jours** calendaires.

#### 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 31 DEC 2021, à 11 Heures 00**

Lieu de réception des plis ....Secrétariat Général de la Commune de NGAOUI

#### 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 31 DEC 2021 , à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunion de la Commune de NGAOUI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

#### 10. Critères d'évaluation

## 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination fies éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non

10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée Oui	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

### 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) Jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

### 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

NGAOUI le 14 Décembre 2021

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

## COMMUNE DE DJOHONG

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 13 /DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE LATRINES ECOLOGIQUES A 03 CABINES DANS LES  
LOCALITES DE : EP DE BEKA-GARI, EP DE BABOUA ET AU MARCHÉ DE YARBANG, COMMUNE DE  
DJOHONG, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA  
18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG DU 15  
NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 03 blocs de latrines écologiques à 03 cabines dans les localités de : EP de Béka-Gari, EP de Baboua et au marché de Yarbang, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE
- REVETEMENT
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- PLOMBERIE SANITAIRE
- COÛTS ENVIRONNEMENTAUX.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention **des BATIMENTS.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de DJOHONG, Convention Financement des MF N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DJOHONG du 15 novembre 2021.

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Djohong ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **09 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 695 83 24 43 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les jours et heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de DJOHONG, Autorité Contractante, à la Commune de DJOHONG (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 13/DC/CD/CIPM/2021 DU 09 DEC 2021 Pour les travaux de construction de 03 blocs de latrines écologiques à 03 cabines dans les localités de ; EP de Béka-Gari, EP de Baboua et au marché de Yambang, Commune de Djohong, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent vingt (120) jours calendaires**.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 28 DEC 2021 à 11 H 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de DJOHONG**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Djohong, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis..... **28 DEC 2021, à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunions de la Commune de DJOHONG**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs enû"eprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

## 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC	Oui/Non
	Intercalaires couleurs	Oui/Non
	Lisibilité	Oui/Non
	Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches	Oui/Non
	-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé	Oui/Non
	-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé	Oui/Non
	-Ancienneté supérieur ou égale 3 ans	Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location)	Oui/Non
	Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location)	Oui/Non
	Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet	Oui/Non
	-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux	Oui/Non
	-Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché	Oui/Non
	-Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 150 jours	Oui/Non
	-Planning des approvisionnements du chantier	Oui/Non
	-Cohérence dans l'ordonnement des travaux	Oui/Non
	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non

10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

NB : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra: une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagnée du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de DJOHONG les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 674 91 98 43 / 699 20 54 70 / 691.84.74.34 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

DJOHONG le 9 Décembre 2021

Le MAIRE

**ISSAMA OUMAROU**



## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 HANGARS AU MARCHÉ DE NGAOUI (QUARTIER TACHA BOUAR),  
COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III  
(FONDS IDA\_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU  
15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 hangars au marché de Ngaoui (quartier Tacha Bouar), Commune de Ngaoui, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants .

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- OUVRAGE EN SUPERSTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE-COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de **NGAOUI, Convention Financement des MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI du 15 novembre 2021**.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **14 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel.. (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tel. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général).

2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07 /DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 Pour les travaux de construction de 02 hangars au marché de Ngaoui (quartier Tacha Bouar), Commune de Ngaoui, Département Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent vingt (120) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 31 DEC 2021 ,à 11 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de NGAOUI**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 31 DEC 2021 à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Commune de NGAOUI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après:

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	

	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) date et signe -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB:** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant ; (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

NGAOUI le 14 Décembre 2021

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

## COMMUNE DE NGAOUI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE 02 TRONÇONS DE ROUTE DONT L'UNE SUR L'AXE ALLANT DU VILLAGE WANDANDERE A NGAOUI SUR UN LINEAIRE DE 12 KM, PAR LA MISE EN FORME SUR 08 KM, LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES PAR RECHARGEMENT SUR 650 M3 ET LA CONSTRUCTION DE 02 DALOTS DE SECTION 1X1X6 ET L'AUTRE ALLANT DE NGAOUI AU VILLAGE DJABORI SUR UN LINEAIRE DE 08 KM, MISE EN FORME SUR 08 KM, LE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES PAR RECHARGEMENT SUR 800 M3 ET LA CONSTRUCTION DE 02 DALOTS DE SECTION 1X1X6, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-NGAOUI DU 15 NOVEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réhabilitation de 02 tronçons de route dont l'une sur l'axe allant du village Wandandéré à Ngaoui sur un linéaire de 12 km, par la mise en forme sur 08 km, le traitement des points critiques par rechargement sur 650 mJ et la construction de 02 dalots de section 1x1x6 et l'autre allant de Ngaoui ou village Djabori sur un linéaire de 08 km, mise en forme sur 08 km, le traitement des points critiques par rechargement sur 800 m3 et la construction de 02 dalots de section 1x1x6, Commune de Ngaoui,

Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- SERIE RT 000 : INSTALLATIONS
- SERIE RT 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- SERIE RT 200 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
- SERIE RT 300 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
- SERIE RT 400; DIVERS.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **TERRASSEMENT & GINIE CIVIL**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de NGAOUI, Convention Financement des MP N°03/2021/MP/PNDP AD/COMMUNE-NGAOUI du 15 novembre 2021.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoui ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC)/PNDP Adamaoua, à partir du **14 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de NGAOUI (Secrétariat Général), Tel. : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : (+237) 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Ngaoui, Autorité Contractante, à la Commune de Ngaoui (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/C.NG/CIPM/2021 DU 14 DEC 2021  
Pour les travaux de réhabilitation de 02 tronçons de route dont l'une sur l'axe allant du village Wandandéré à Ngaoui sur un linéaire de 12 km, par la ndse en forme sur 08 km, le traitement des points critiques par rechargement sur 650 m3 et la construction de 02 dalots de section 1x1x6 et l'autre allant de Ngaoui au village Djabori sur un linéaire de 08 km, mise en forme sur 08 km, le traitement des points critiques par rechargement sur 800 m3 et la construction de 02 dalots de section 1x1x6, Commune de Ngaoui, Département Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent vingt (120) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 31 DEC 2021 , à 11 heures00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de NGAOUI**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoui, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 31 DEC 2021, à 12 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis..... **Salle de réunion de la Commune de NGAOUI**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3 Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après:

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Papination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur vdes Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé - Ancienneté supérieur ou égale 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signe -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l' ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB:** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra ; une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Ngaoui les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 695 38 01 10 / 677 89 86 47 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

NGAOUI le 14 Décembre 2021

Le MAIRE

**ABDOURAMANOU LABI**

## BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**COMMUNIQUE N°010\_/C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA DU 21 DECEMBRE 2021 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2021 DU 29 JUIN 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL COMMUNIQUE :**

En application des dispositions de la Section I portant instructions aux soumissionnaires du dossier d'appel d'offres international ouvert n°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2021 du 29 juin 2021 relatif aux travaux de construction de l'immeuble-siège du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) et de son Agence Régionale pour le Centre ;

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Vu la lettre n°000346/L/PR/MINMAP/CCM-BEC du 13 décembre 2021 du Président de la Commission Centrale de Coordination des Marchés des Travaux et Equipement Collectifs (CCM-BEC) portant avis sur proposition d'attribution ;

Vu la lettre n°2021/YAO/BL/GV/nk 2454-21 du 11 novembre 2021 du Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) portant avis d'objection sur la proposition d'attribution du marché des travaux ;

Les résultats dudit appel d'offres se présentent comme suit :

N° du lot	Entreprises	Montant HTVA (FCFA)	Montant HTVA (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
-----------	-------------	------------------------	-----------------------------------	----------------------	--------------

Lot unique	<b>SOCIETE ARMADA SA</b>	-	-	-	<p>Éliminé pour non-respect des critères de qualification ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation des fondations spéciales, au titre des références pour l'expérience spécifique, ne saurait être prise en compte au regard des éléments fournis, peu étayés ;</li> <li>- Non présentation de documents ESSS (L'engagement au respect des spécification ESSS de l'exécution des travaux ne peut suffire pour remplir ce critère) ;</li> <li>- Méthodologie décrite qui ne mentionne pas les fondations sous pieux à réaliser, ne satisfait pas non plus à ce critère ; les marchés présentés au titre de l'expérience ESSS, identiques à ceux de l'expérience spécifique, présentent des dates différentes (signature, réception des travaux) ;</li> <li>- Cartes de grises de deux camions présentés au titre du matériel, disposent du même numéro de série</li> <li>- Usage de faux documents (la certification fournie dans l'offre est un faux document, la société Armada ne figure pas dans la base de certifiés du BUREAU VERITAS).</li> </ul>
	<b>CHINA FIRST HIGHWAY ENGINEERING CO.LTD</b>	-	-	-	Éliminé, offre financière supérieure à l'enveloppe prévisionnel.
	<b>SOCIETE BUNS</b>	-	-	-	Éliminé, offre financière supérieure à l'enveloppe prévisionnel.



	<p><b>GROUPE DPE INTERNATIONAL</b></p>	-	-	-	<p>Éliminé pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non satisfaction de critère de qualification relative à la capacité financières</li> <li>- Non satisfaction de critère de qualification relative à l'expérience spécifique</li> <li>- Non satisfaction de critère de qualification relative à l'expérience spécifique de construction ;</li> <li>- Non satisfaction de critère relatif à la certification ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction de critère relatif à la documentation ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction de critère relatif aux experts ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction de critère de qualification relative au du personnel clé ;</li> <li>- Non satisfaction de critère de qualification relative au matériel clé.</li> </ul>
--	--	---	---	---	--

	<p align="center"><b>GROUPEMENT EBM/AFCORP-TCHAD SA</b></p>	-	-	-	<p>Éliminé pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience spécifique de construction ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience spécifique</li> <li>- Non satisfaction du critère relatif à la documentation ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au du personnel clé (directeur des travaux, responsable travaux lots électricité, responsable qualité).</li> </ul>
	<p align="center"><b>CHINA MACHINERY ENGINEERING CORPORATION</b></p>	-	-	-	<p>Éliminé pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la nationalité (ELI-1.1 non produit) ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif aux antécédents de non-exécution de marché (ANT-2 non produit) ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif aux litiges en instance ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la documentation ESSS</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience du personnel clé (expert santé et sécurité) ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au matériel clé.</li> </ul>



	<b>GROUPEMENT ARNO SA ET          LES BATISSEURS REUNIS</b>	-	-	-	<p>Eliminé pour les motifs ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la nationalité (ELI-1.1 non produit) ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif aux antécédents de non-exécution de marché (ANT-2 non produit) ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la capacité financières</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au chiffre d'affaire annuel minimum ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au critère général de de construction ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience spécifique</li> <li>- Non satisfaction du critère relatif à la documentation ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction du critère relatif à l'expérience spécifique de construction</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à la documentation ESSS</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience ESSS ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif à l'expérience du personnel clé ;</li> <li>- Non satisfaction du critère de qualification relatif au matériel clé.</li> </ul>
--	---	---	---	---	---







YAOUNDE le 21 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**YOMO ALEXANDRE MARIE**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 2629-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 06/10/2021N° 2629-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 06/10/2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres N° 12/AONO/ADC/CIPM/ 2021 du 04/07/2019, pour la souscription de polices d'assurances à la société Aéroports Du Cameroun S.A., se présentent ainsi qu'il suit :

N° du lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
1	Souscription d'une police d'assurance globale dommages à la société Aéroports Du Cameroun S.A à la société Aéroports Du Cameroun S.A.	ZENITHE INSURANCE S.A  BP 1540 Douala  Tél : 233 43 41 32	237 916 090	vingt-quatre (24) mois
2	Souscription d'une police d'assurance responsabilité civile assistance en escale à la société Aéroports Du Cameroun S.A à la société Aéroports Du Cameroun S.A.	SUNU ASSURANCES IARD CAMEROUN S.A  BP 3049 Douala  Tél : 233 42 84 80	342 000 000	vingt-quatre (24) mois
3	Souscription d'une police d'assurance responsabilité civile exploitant des aérodromes à la société Aéroports Du Cameroun S.A à la société Aéroports Du Cameroun S.A.	SUNU ASSURANCES IARD CAMEROUN S.A  BP 3049 Douala  Tél : 233 42 84 80	133 238 500	vingt-quatre (24) mois

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**COMMUNIQUE N°12/2021/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/CSMARPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE  
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°14/AONO/PU/ANTIC/DG/CIPM/2021 DU 10/11/2021, POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE  
D'ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ANTIC, POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2022.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), porte à la connaissance du Public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné est attribuée à la **Compagnie ZENITH ASSURANCE SA** ; B.P. : **1540-DOUALA** ; Tel : 233 434 132. Fax : 233 434 133 ; **Email** : info@zenitheinsurance.com

Ladite structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales, Service des Marchés) dès publication du résultat, en vue des formalités de souscription du projet de Marché y afférent. Le présent Communiqué tient lieu de main levée de la Caution de Soumission.

YAOUNDE le 27 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**PROF. EBOT EBOT ENAW**

# CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ N° 316/CW/DG/2021 DU 22/12/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/CAMWATERJDG/DAJM/CIPM/2021 DU 30/08/2021, POUR L'ACQUISITION DES PNEUS POUR ENTRETIENS DES VEHICULES A LA CAMWATER**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER) communique :

Est déclaré adjudicataire 'du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné, le soumissionnaire ci-après désigné :

Maitre d'Ouvrage	Entreprise	Montant en FCFA TTC	Délai d'exécution
Le Directeur Général de la Camwater	ETS TRANSFODIVE, BP: 2409 DLA	66 198 358FCFA TTC	90 jours

Le soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter à la Division des affaires Juridiques et des Marchés pour la finalisation du dossier y afférent.

Par ailleurs, Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés auprès de la CAMWATER sous quinzaine, faute de quoi celles-ci seront purement et simplement détruites.

*DOUALA le 22 Décembre 2021*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BOLENGA GERVAIS**

# SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**DECISION N° 193/SNI/DG/DAG/DAG.A/ALM PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION N°066/AONO/SNI/CIPM/21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES EN DEUX LOTS A LA SNI**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SNI,

**Vu** le Décret n° 85/1177 du 28 août 1985 réorganisant la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) ;

**Vu** le Décret n° 2003/251 du 17 septembre 2003 portant Nomination du Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun ;

**Vu** le Décret 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** le Guide des Procédures de Marchés adopté par Résolution N°772/CA/SNI/18 du 12 Octobre 2018 du Conseil d'Administration de la SNI ;

**Vu** le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°066/AONO/SNI/CIPM/21 du 24 novembre 2021 pour la fourniture de trois (03) véhicules en deux lots à la SNI ;

**Vu** la lettre N°2212-1/CIPM-SNI/Pdt/Sec du 22 décembre 2021 ;

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise suivante est déclarée adjudicataire du marché relatif à la consultation N°066/AONO/SNI/CIPM/21 du 24 novembre 2021 pour la fourniture de trois (03) véhicules en deux lots à la SNI. Il s'agit de :

LOT	INTITULE	ATTRIBUTAIRE	MONTANT EN FCFA TTC	DELAI
1	Un (01) véhicule SUV climatisé, de marque TOYOTA RUSH 1.5L BVA 04 rapports	Cameroon Motors Industries <b>(CAMI)</b>	22 000 000	60 jours calendaires
2	Un (01) véhicule SUV climatisé 4x4, de marque TOYOTA FORTUNER 2.8L BVM  Un (01) véhicule SUV climatisé de marque TOYOTA RUSH 1.5L BVM 04 rapports	B.P 1217 Douala	60 000 000	60 jours calendaires

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**